



RÉUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L121-10 du Code des communes)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, le

Vendredi 09 juin 2023 à 19 H

Affiché le 2 juin 2023

Le Maire,
Jean-Pierre BLANC



ORDRE DU JOUR :

1. *Elections sénatoriales : Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants*
2. *Débat sur le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) du PLUI*
3. *ZAC – Composition parcellaire dans le secteur Chesneau – Champoulain*
4. *Renouvellement du contrat de gestion avec 2R Immo*
5. *Revalorisation des loyers au 1^{er} juillet 2023*
6. *Aménagement d'une aire de jeux – Choix des entreprises attributaires*
7. *Aménagement aire de jeux – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du contrat Cœur de Ville / Cœur de bourg*
8. *Fixation tarifs vente disque zone bleue*
9. *Motion de soutien à Yannick MOREZ, Maire de SAINT-BREVIN, et pour dire stop aux violences faites aux élus*
10. *Questions diverses*